



Bonjour à ceux que je n'ai pas encore salué et merci de votre présence pour cette assemblée générale d'automne. Je tiens à excuser les absences de Sophie Herlin, notre coopérante fédérale, Kevin Crépin, secrétaire de notre union départementale, notre union locale Grand Amiens, retenus, comme vous pouvez vous en douter, par les préparations de la journée d'action d'aujourd'hui. Je tiens également à excuser notre coordination syndicale départementale, avec une pensée toute particulière pour François-Nicolas Defacque, son animateur, opéré du cœur et toujours hospitalisé actuellement. Au nom de notre syndicat, je lui souhaite un prompt rétablissement, en espérant le revoir très prochainement à nos côtés.

Cette assemblée générale s'ouvre dans un climat morose, tendu, avec une peur du lendemain belle et bien réelle. Il n'y a qu'à regarder ce qu'il vient de se passer dernièrement en Italie, et un peu plus tôt en Suède, où la montée du fascisme doit nous alerter...

Aujourd'hui, ce sont des millions de fonctionnaires qui ont de plus en plus de mal à boucler les fins de mois, à cause d'une inflation que les prévisionnistes annoncent à plus de 6% pour la fin de l'année. Augmentation du gaz, de l'électricité, du carburant, mais surtout des produits de première nécessité comme le pain, l'huile ou la moutarde, font tomber de plus en plus de salariés dans la précarité. Certes, dans un geste de bonté, le gouvernement a octroyé un dégel du point d'indice de 3,5 %... Soit 17 centimes de plus... Nous pouvons considérer cela comme une obole, même si, pour certains cela peut mettre un peu de beurre dans les épinards... Je rappelle au passage, que la CGT réclamait et réclame toujours 10 % d'augmentation...w

La crise du Covid et la guerre en Ukraine sont les principaux arguments de la macronie pour justifier ces hausses des prix... Et pourquoi pas la mort de la reine d'Angleterre temps qu'on y est ??? Et pendant ce temps-là, les dividendes des entreprises du CAC 40 ont augmenté de 32,7%, ce qui représente 44,3 milliards d'euros reversés aux actionnaires rien qu'au deuxième trimestre 2022... Mais surtout, n'oubliez pas de baisser votre chauffage cet hiver afin d'éviter les coupures d'électricité, et de pisser dans la douche pour économiser l'eau... La fin de l'abondance et de l'insouciance n'est pas pour tout le monde... Ce serait du Coluche ou du Audiard, nous pourrions en rire, mais ce sont malheureusement les mots de celui qui est censé représenter la France...

Tout cela pour vous dire mes camarades, que le capitalisme a le vent en poupe, et qu'il a bien compris la combine pour se faire du fric sur le dos des salariés et des plus précaires... Plus la demande est forte, moins l'offre est grande, plus les prix augmentent... C'est ce qu'ils appellent "la loi du marché..."

Comme vous le savez, aujourd'hui est une journée d'action et de mobilisation pour le pouvoir d'achat, et contre la très controversée réforme des retraites. Je vous invite tous d'ailleurs à nous rejoindre à la manifestation de cet après-midi à 14h à la macu, et nous aurons l'occasion d'en reparler tout à l'heure.

Concernant cette réforme, êtes-vous plutôt amendement dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale présenté lundi en conseil des ministres ? Ou plutôt amendement glissé à l'arrivée du texte au parlement le 20 octobre ? A moins que vous ne préféreriez un projet de loi plus global livré en début d'année ? Un peu comme si seul importait le choix de la couleur de l'emballage d'un fruit pourri, la réforme des retraites s'est cantonnée, ces quinze derniers jours pour la Macronie, à des palabres sans fin sur la meilleure façon de faire avaler aux français le report de l'âge légal de départ de 62 à 64 ans, voir même à 65 ans... N'oubliez pas non plus que plane de plus en plus la menace du 49-3...

Mais pourquoi être surpris me direz-vous ? Cette réforme avait belle et bien été annoncée dans le programme du candidat Macron... A cela, je ne peux que vous donner raison, sauf qu'aujourd'hui, nous commençons à connaître les flous et les loups de cette loi scélérate...

Sans entrer dans les détails, car nous risquerions d'y passer la journée, et qu'une manifestation nous attend, permettez-moi de vous donner quelques exemples de l'entourloupe macronienne.

Cette mesure, ne nous y trompons pas, n'a pour but que de tailler dans la dépense publique en ajoutant un trimestre cotisé toutes les 3 générations. Nous passerions donc de 167 trimestres pour la génération 1958/1960 (soit 41 années et 9 mois), à 172 trimestres pour la génération 1973, soit 43 ans de cotisation...

N'oublions pas le jeu de la décote, qui s'applique pour celles et ceux ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite mais n'ayant pas assez de trimestres cotisés, ou, à l'inverse, celles et ceux ayant le nombre de trimestres cotisés mais n'ayant pas atteint l'âge légal de départ... Je vous rappelle qu'actuellement l'âge d'annulation de ces décotes est fixé à 67 ans, et que, selon l'INSEE, un quart des 5% de français les plus pauvres sont déjà décédés à l'âge de 62 ans... Les femmes seront sans nul doute les plus touchées, car elle gagne souvent moins que les hommes, et ont souvent eu une carrière hachée ou incomplète...

Rappelez-vous également, la promesse faite des 1100€ minimum de pension de retraite. Celle-ci n'est bien qu'un jeu de dupe. Car en finalité, celle ou celui qui pourrait prétendre à ce minima, devra avoir une carrière complète, et prétendre à une pension à taux plein... Encore une belle arnaque de notre Jupiter élyséen...

Et je ne vous parle pas des régimes spéciaux, qui sont, pour Macron et ses sbires, les principales cibles...

Cette réforme, si elle a lieu, va à l'encontre des conclusions du conseil d'orientation des retraites, qui prédit un équilibre dès 2024... Mais surtout, elle va servir à favoriser par tous les moyens les compagnies d'assurance, les complémentaires, les fonds de pensions, c'est à dire l'accumulation des profits privés...

Inutile de vous dire que nous avons les cartes en main pour faire reculer le rouleau compresseur LREM, pardon, Renaissance...

Vous comprendrez donc, qu'il faut être très vigilant avec ce que nous pond ce gouvernement, tout comme il faut l'être avec notre président du conseil départemental, qui au passage, est fortement macrocompatible, car au niveau local, l'horizon n'est pas rose non plus...

Commençons tout d'abord par nos collègues assistants familiaux. La revalorisation du SMIC pour le premier enfant a enfin été actée, le versement se fera au mieux en octobre et au pire en novembre, avec une rétroactivité au 1er juillet. Nous avons également eu la confirmation de la collectivité, qu'il n'y aura pas de changement sur les taux pour l'accueil du 2ème et 3ème enfant.

Le guide d'accueil des assistants familiaux étant toujours en cours de rédaction au niveau de la collectivité, nous avons décidé d'en rédiger un qui sera finalisé dans les prochains jours. Nous vous proposerons d'ailleurs une visio afin de vous le présenter et de récolter vos remarques éventuelles. Je remercie au passage Philippe Cochet pour sa précieuse participation et Arièle pour ce travail titanesque que cela a représenté. Elle vous en fera un bref exposé tout à l'heure.

Un des sujets importants, est la fonctionnarisation des assistants familiaux et leur intégration en catégorie B. L'auto-saisine du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale a bel et bien débuté, et nous commençons déjà à observer un changement de position de certaines organisations syndicales.

En effet, la CFDT s'est déclarée opposé à l'intégration des AF dans la fonction publique territoriale et encore moins en catégorie B, tout comme le collège employeur, et FO leur emboîte le pas, mais de manière plus modérée... Inutile de vous dire que la délégation CGT du CSFPT, dont je fais partie, va avoir fort à faire pour batailler ce dossier, et les échanges risquent d'être vifs... Bien entendu, nous vous tiendrons au courant de l'avancée du dossier au fil des réunions.

Je vous invite d'ailleurs fortement à lire les compte-rendus des différents groupes de travail qui vous sont régulièrement envoyés, ou à aller sur notre site internet.

Depuis de nombreux mois maintenant, nous n'avons de cesse de dénoncer les conditions de travail désastreuses des agents du département, et plus particulièrement dans le secteur médico-social...

Le président Haussoulier, tel César et sa couronne de lauriers, estime que nous sommes dans l'exagération et dans la surenchère à l'approche des élections professionnelles, prétextant qu'aucune remontée ne lui est faite sur ce que nous dénonçons... Discours bien relayé par Hiver et Augros, tels des moutons suivant son berger.... D'où l'importance d'envoyer un mail directement au président, en nous mettant bien évidemment en copie, lui qui se dit ouvert au dialogue et à l'écoute de ses agents....

Nous avons relayé les nombreuses difficultés rencontrées par les agents face à la distribution des chèques coups de pouce, source de violence physique et verbale, du gel des postes, qui ressemble à une trajectoire RH nouvelle génération, du changement de mission de certains professionnels, etc, etc. Nous vous envoyons d'ailleurs régulièrement des flashes infos sur toutes les interventions que nous pouvons faire, et les réponses qui en découlent...

Une chose qui ne vous a certainement pas échappé, c'est le grand projet d'Haussoulier de remettre au travail les bénéficiaires du RSA. Certains d'ailleurs pensent que c'est une bonne nouvelle, et qu'il faut remettre au boulot ces fainéants d'assistés... A cela mes camarades, il faut remettre l'église au centre du village, même si moi et les églises... Comme je vous le disais plus haut, Haussoulier est macrocompatible, et cette mesure est bien un objectif de Macron... Mais à qui va servir ce dispositif ?

Une fois de plus au grand patronat, qui n'en n'espérait pas tant... Avoir de la main d'œuvre à bon compte, quelle aubaine... Notre cher président n'a d'ailleurs pas hésité à dire à ceux qui voulait bien l'entendre, que cette décision allait être créatrice d'emploi, et qu'il fallait arrêter d'aider ceux qui ne voulaient pas travailler, alors que des milliers d'emplois étaient disponibles dans le département de la Somme... Et oui des milliers selon lui... Qu'il était anormal que dans certains secteurs, comme la restauration, le manque cruel de main d'œuvre mettait en danger leur activité... Mais nos politiques se sont-ils réellement posés la question de savoir pourquoi certains avaient de grosse difficulté pour recruter ? Ne croyez-vous pas qu'à force de sous-payer les salariés, le système leur ait revenu en pleine face ? Pensez-vous réellement que le fait de mettre à disposition des entreprises des personnes non qualifiées va permettre de recruter plus facilement ?

Non mes camarades, ce dispositif ne va servir qu'à précariser encore un peu plus les plus pauvres, d'enrichir encore un peu plus les plus aisés, et d'officialiser l'esclavage moderne...

Et que dire de nos collègues travailleurs sociaux à qui ont demandé de devenir des secrétaires de pôle emploi, et d'axer leur mission sur le retour à l'emploi, au détriment de leur activité principale.

Dans la même lignée, monseigneur Haussoulier, déclare la guerre aux arrêts maladie, et veut remettre au travail les agents absents depuis trop longtemps.

Pour lui, nous sommes des paresseux qui prenons nos 3 mois légaux d'arrêts maladie, comme si c'était des congés... Qu'il y avait plus d'arrêts dans la fonction publique que dans le privé, et qu'il avait remarqué une baisse de ceux-ci depuis l'instauration du jour de carence... Voilà l'image du fonctionnaire qu'a votre employeur...

Peut-être pensez-vous que j'en rajoute, mais lors de la présentation du schéma directeur des ressources humaines, il y est inscrit noir sur blanc je cite : *"il s'agit de maîtriser et traiter l'absentéisme par la prévention des risques professionnels, la mise en place d'un pilotage et d'une analyse de l'absentéisme ainsi que par la sanction des abus"*... Et cette notion d'absentéisme dû aux arrêts maladie revient à chaque page du document de présentation... Je précise également qu'il est annoncé un renforcement des contrôles lors des arrêts de travail... Vous rendez-vous compte mes camarades ? La collectivité voudrait outrepasser ses droits, et sanctionner quand elle estime qu'un agent abuse d'un arrêt maladie... Nous marchons sur la tête... Et légalement, je vous avoue que cela est assez borderline, et attaquant...

Autre secteur impacté par les réorganisations, ce sont les agents de maintenance des collèges. L'expérimentation de mutualisation de nos collègues ayant été une réussite, selon la collectivité je précise, celle-ci s'est vu confirmer en y intégrant quelques modifications.

Ces agents, regroupés par groupe de 4 à travers le département, ont en charge les travaux mutualisés de 4 collèges. Suite à plusieurs remontées de gestionnaires et de principaux, l'heure de début de chantier est fixée à 7h30, et les agents doivent utiliser leur propre véhicule pour se rendre au collège d'accueil... Le système de ramassage est abandonné, sans que cela ne nous ait été précisé lors du dernier CT, sans même se soucier si les collègues ont un moyen de locomotion... Nous sommes là aussi intervenus pour préciser à la collectivité qu'elle ne pouvait imposer à un agent d'utiliser son véhicule personnel à des fins professionnels... Nous avons donc conseillé aux agents ne disposant pas de véhicule ou ne désirant pas l'utiliser pour se rendre dans le collège d'accueil de le signaler à leur responsable afin de trouver une solution...

Nous nous rendons également compte que la double hiérarchie pour les agents des collèges devient de plus en plus pesante et compliquée dans certains établissements. Que ce soit les agents d'entretien ou de cuisine en passant par les agents de maintenance, tous nous ont fait part de leur difficulté par rapport à cette double hiérarchie, et de leur sentiment d'abandon de la part de la collectivité. La future loi 3DS qui va permettre le transfert des gestionnaires aux collectivités, n'est peut-être pas étrangère à cette situation...

Pour les agents des routes, le constat est le même... Lors de nos heures d'information, la grande majorité des collègues nous ont fait remonter les problèmes liés aux recrutements tardifs et inappropriés, aux matériels inadaptés trop souvent commandés sans concertation avec les besoins réels du terrain, aux règles différentes d'un secteur à l'autre sur la viabilité hivernale, la veille qualifiée, sur le fauchage et autre, le manque d'équipement de protection individuelle, etc.

Bien naturellement, nous ne sommes pas seulement passés dans vos services pour récolter vos problématiques, nous les avons listés, nous allons interpeller les directions concernées, et nous reviendrons vers vous afin de vous donner des réponses... Ce qui risque peut-être de prendre un peu plus de temps, tant la collectivité est réactive... Du moins pour ce qu'elle veut...

Permettez-moi maintenant de vous parler de la prévoyance et de la belle idée de la dématérialisation des tickets restaurant.

Pour la prévoyance, quand la collectivité a décidé de mettre en place ce dispositif, nous avons dénoncé la rapidité de cette décision, alors que des négociations étaient encore en cours au niveau nationale sur la participation financière de l'employeur. Ces négociations ne sont toujours pas terminées d'ailleurs...

Bien entendu, pour les agents n'ayant pas de prévoyance maintien de salaire, cela peut paraître intéressant... Sauf que nous avons su, il y a peu, qu'un agent en arrêt depuis 3 mois et quelques jours, a eu un contrôle d'un médecin généraliste, venant lui intimer de reprendre le boulot, malgré un arrêt de travail d'un spécialiste... Fort heureusement, celui-ci est monté au créneau, et a très fortement dénoncé cette ineptie...

Pour les tickets resto, le passage à la carte, imposé par la collectivité, va encore accentuer la perte du pouvoir d'achat. Je ne vais pas revenir sur les détails, nous en avons largement parlé dans nos différents flashs...

Toutefois, nous vous avons envoyé une pétition contre le passage à la carte. A ce jour, environ 250 signatures nous sont parvenues. Vous comprendrez bien que cela est nettement insuffisant pour pouvoir aller monter au créneau...

Nous vous avons également envoyé un questionnaire sur vos conditions de travail. A ce jour, trop peu de document nous ont été remontés... Comment voulez-vous que nous allions mettre la collectivité en face de ses responsabilités avec si peu de retour ???

La très grande majorité des agents de la collectivité, toutes directions confondues, sont en très grande souffrance. Nous avons établi ce questionnaire, qui plus est anonyme, afin de faire remonter cet état de souffrance, et la maltraitance institutionnelle que met en place la collectivité... Mais sans vos retours, nous ne pouvons rien faire, et ce n'est même pas la peine d'aller voir nos élus si nous n'avons pas matière à le faire...

Nous vous relançons donc sur ces documents, tickets resto et conditions de travail, afin qu'un maximum d'agents nous les fassent parvenir pour la fin de l'année... L'enjeu est important, et c'est grâce à cela que nous arriverons à faire bouger les lignes...

Nous sommes à une année charnière. L'année des élections professionnelles. Je ne vais pas m'étendre maintenant sur le sujet, car un point sera fait un peu plus tard dans la matinée. Mais ce que je peux déjà vous dire, c'est que, si nous voulons un espoir de contrecarrer les plans d'Haussoulier et de sa clique, il nous faudra une CGT forte, et bien plus forte qu'actuellement. Sans vouloir dénigrer les autres OS, car nous ne sommes pas là pour ça, j'aimerais parfois que vous puissiez voir comment se déroulent certaines réunions et ce qu'il s'y passe... Il y a ceux qui luttent et qui proposent, et ceux qui acquiescent tout ce que dit l'exécutif... Je n'en dirai pas plus...

Voilà mes camarades, j'espère ne pas avoir été trop long, mais certaines choses se devaient d'être dites et porter à votre connaissance.

Je ne terminerai pas mon propos sans remercier l'implication de notre commission exécutive au quotidien, surtout actuellement avec l'organisation de nos heures mensuelles d'information, et rendre un hommage particulier à notre camarade Pascal Lesec, qui a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} septembre. Nous lui souhaitons tout le bonheur possible dans sa nouvelle vie, et le remercions chaleureusement pour tout le travail qu'il a accompli durant ces nombreuses années à nos côtés.

Je ne vais pas finir aujourd'hui par une citation, mais plutôt par l'article 35 de la déclaration des droits de l'homme, de plus en plus d'actualité à la vue des attaques gouvernementales et locales que nous subissons actuellement et qui dit, je cite : « *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection, est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits, et le plus indispensable des devoirs* »... A méditer...

Je vous remercie pour votre écoute, et maintenant, place au débat.

Vive la CGT

Vive notre CGT

Vive la CGT du Conseil Départemental